

**LA CROIX**

# Crise migratoire : à Lampedusa, Ursula von der Leyen lance un plan d'aide européen

Par Thomas Hofnung, avec Alain Guillemoles, le 17/9/2023 à 06h52

Lors d'un déplacement sur l'île de Lampedusa, aux côtés de Giorgia Meloni, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a présenté un plan détaillé pour venir en aide à l'Italie. Elle a également lancé un appel à la solidarité européenne, mise à mal par l'afflux des migrants.



« *L'avenir de l'Europe se joue ici.* » Les mots prononcés par la cheffe du gouvernement italien, Giorgia Meloni, lors d'un déplacement à Lampedusa (sud de l'Italie), ce dimanche 17 septembre, ont résonné comme un appel à l'aide mais aussi comme une mise en garde, à quelques mois des élections européennes de juin prochain, sur fond de montée de l'extrême droite. La question migratoire, une fois de plus, met la solidité et la solidarité de l'Europe à rude épreuve.

## Migrants : l'Europe sous tension avec l'afflux record à Lampedusa

L'Europe sera au rendez-vous, lui a signifié la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, en déclarant à l'issue d'une courte visite du centre d'accueil de Lampedusa : « *L'immigration irrégulière est un défi européen qui a besoin d'une réponse européenne.* »

Dans la foulée, la présidente de la Commission a présenté un plan d'urgence destiné à venir en aide à l'Italie,

en forme d'appel à la mobilisation générale, alors que Berlin et Rome s'opposaient encore publiquement, ces derniers jours, sur l'application des règles européennes en matière de prise en charge des migrants déboutés du droit d'asile.

« La pression migratoire est insoutenable »

Pour Rome, l'urgence est là, bien visible à Lampedusa. En quelques jours, la petite île a accueilli près de 11 000 migrants, près du double de la population locale, qui ont débarqué à bord de dizaines de petites embarcations en provenance d'Afrique du Nord. Prévu pour 400 personnes, son centre d'accueil a rapidement été débordé. En toute hâte, les autorités italiennes ont entamé le transfert de ces migrants vers la Sicile et le continent. « La pression migratoire que l'Italie est en train de subir depuis le début de l'année est insoutenable », avait déclaré vendredi Giorgia Meloni. Depuis le début de l'année, 126 000 personnes ont rallié les côtes italiennes contre 66 000 sur la même période l'an dernier, selon Rome.

Plus d'un million de demandeurs d'asile attendus en Europe en 2023, en hausse de 30 %

Élue il y a un an à la tête d'un gouvernement de coalition entre la droite et l'extrême droite sur la promesse de juguler les flux migratoires, Giorgia Meloni joue gros sur ce dossier. Ces derniers mois, elle a multiplié les initiatives, s'attirant les foudres de la gauche et des milieux humanitaires. Ainsi, Rome a récemment adopté un décret qui contraint les navires des ONG à transporter les personnes secourues vers un port – souvent très lointain –, les empêchant de facto d'enchaîner les sauvetages.

Giorgia Meloni a également obtenu de l'UE la signature, en juillet dernier, d'un partenariat avec la Tunisie visant à freiner, en échange d'une aide financière substantielle, les départs de migrants. Une « externalisation » des frontières de l'UE dont les limites apparaissent crûment à Lampedusa ces jours-ci : les milliers de migrants qui viennent d'y poser le pied ont en effet embarqué... en Tunisie.

Le pacte sur l'asile et la migration enlisé

Pour la Commission européenne, l'heure n'est pas à la résignation, mais à la mobilisation générale. Ce dimanche, Ursula von der Leyen a voulu démontrer la réactivité et la détermination de l'UE en présentant un plan en dix points qu'elle a détaillé in situ. Ce plan est censé conjuguer fermeté à l'encontre des passeurs et facilitation des voies légales d'entrée dans l'espace européen pour les candidats éligibles à l'asile.

Il prévoit des mesures très concrètes pour aider les autorités italiennes à faire face à l'afflux de migrants et « exhorte » les autres États membres à utiliser le « mécanisme de solidarité volontaire ». La Commission veut ainsi faciliter le transfert des personnes arrivées à Lampedusa vers d'autres pays européens. Mais au-delà de ces exhortations, sera-t-elle réellement entendue ?

Berlin a assuré ce week-end que « l'Allemagne avait toujours fait preuve de solidarité et allait continuer », avant d'ajouter que les relocalisations prévues par le mécanisme volontaire de solidarité européen pourront être remises en œuvre « à tout moment si l'Italie remplit son obligation de reprendre les réfugiés », conformément aux règles de l'UE.

Réfugiés : nombre de demandes, nationalités... Cinq chiffres sur l'asile en France

Par ailleurs, l'Union européenne discute sans succès, depuis des mois, d'un pacte sur l'asile et la migration qui vise à harmoniser les politiques européennes. Ce texte prévoit un filtrage accru aux frontières, le développement d'accords de réadmission dans les pays d'origine pour les déboutés du droit d'asile et un mécanisme de solidarité qui oblige les États de l'UE à accueillir un certain nombre de migrants, pour ne pas laisser la charge aux seuls pays d'arrivée.

Mais en juin dernier, la Hongrie et la Pologne ont bloqué l'adoption de ce texte au Conseil européen. La Commission espère aboutir à un accord avant la fin de l'année, au prix de concessions majeures qui pourraient dévitaliser le texte, avec notamment la possibilité de s'acquitter d'une forme d'amende plutôt que d'accueillir des migrants. Pour l'heure, en l'absence de règle commune, chaque État en reste à une politique du chacun pour soi.

Accélérer l'aide à la Tunisie

Le plan d'Ursula von der Leyen prévoit aussi de renforcer la surveillance des frontières en mer et la surveillance aérienne, notamment par l'intermédiaire de l'agence européenne Frontex, et envisage d'étendre les missions navales en Méditerranée. Enfin, il s'agit aussi d'améliorer la coordination avec les pays d'où partent les migrants, en particulier « la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Burkina Faso », et de

renforcer la collaboration avec les pays de transit, telle la Tunisie d'où s'embarquent l'immense majorité des personnes arrivées à Lampedusa ces derniers jours.

### À Palerme, l'Église à l'avant-garde de l'accueil des migrants

Face à l'urgence, la Tunisie, où le président Saïed a multiplié les déclarations incendiaires contre les migrants présents sur son sol, suivies par des explosions de violences, fait l'objet de toutes les attentions. Ursula von der Leyen a estimé dimanche que l'UE devait accélérer le versement de l'aide financière prévue dans le partenariat signé en juillet avec Tunis. De son côté, Giorgia Meloni a même évoqué l'hypothèse d'une aide européenne pour permettre au pays de boucler son budget alors même que le Fonds monétaire international conditionne l'octroi d'un crédit de 1,9 milliard de dollars à l'adoption de réformes rejetées par le président Kaïs Saïed.

### À Strasbourg, Ursula von der Leyen défend une « Europe qui voit grand »

Dans ce contexte, les propos tenus ce week-end par Filippo Grandi, le patron du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU, ont peu de chances d'être entendus : *« L'Europe a besoin de migration. Une migration mieux réglée avec des canaux réguliers et sûrs pourrait diminuer la pression sur les frontières de l'immigration irrégulière et de l'asile, qui fait l'objet d'abus en ce moment »*, a-t-il expliqué sur LCI, avant d'ajouter : *« Hurler à l'invasion migratoire, invoquer des mesures drastiques pour repousser, bâtir des murs est une fausse solution qui rapporte peut-être des votes mais ne nous mène nulle part. »*

-----

### **Le Règlement Dublin en débat**

Les pays de l'Union européenne (UE) appliquent une procédure commune pour la prise en charge des demandeurs d'asile. La première convention avait été signée à Dublin, en Irlande, en 1990. Les accords restent connus sous le nom de « Règlement Dublin », malgré les modifications qui ont suivi.

Le règlement actuellement en vigueur – « Règlement Dublin 3 » – est appliqué depuis 2014. Il fait peser la responsabilité de l'examen d'une demande d'asile au premier pays d'entrée en Europe. Chaque pays peut faire fi de ce règlement et décider de prendre en charge un demandeur d'asile.

Un nouveau « pacte sur la migration et l'asile » est actuellement en discussion. Le texte prévoit un filtrage accru aux frontières, le développement d'accords de réadmission dans les pays d'origine pour les déboutés du droit d'asile et un mécanisme de solidarité obligeant les États à accueillir un certain nombre de migrants, pour ne pas laisser toute la charge aux pays d'arrivée.

Thomas Hofnung, avec Alain Guillemoles